
Dossier de témoignages sur le suivi des SAGE et la mise en place d'un tableau de bord

Dans le cadre de l'étude sur les tableaux de bord des SAGE menée de février à septembre 2017 par l'OIEau (Office international de l'eau), Mathilde DESPLANCHES, étudiante en stage de master 2 Géographie environnementale (Faculté de géographie – Université de Strasbourg), a réalisé une série d'entretiens auprès de différents acteurs de nos territoires. L'objectif principal de ces entretiens était de recueillir des retours d'expérience quant à l'élaboration et la réalisation des tableaux de bord des SAGE. Pour cela des animateurs de SAGE, des chargés de missions de suivi des SAGE ont été interrogés. Ce recueil contient également le retour sur le développement d'outils pour l'élaboration des tableaux de bord. Des extraits de ces témoignages ont été intégrés au rapport final de l'étude sur les tableaux de bord.

Liste des témoignages

1. « **Le SAGE Leyre, un suivi sans tableau de bord** », interview de **Cathy NAVROT**, Animatrice du SAGE Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés - Parc naturel régional des Landes de Gascogne
2. « **Un réseau d'acteurs ancré pour l'élaboration du tableau de bord du SAGE de la Basse vallée de l'Aude** », interview d'**Etienne BALUFIN**, Animateur du SAGE de la Basse vallée de l'Aude - Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (SMMAR)
3. « **L'élaboration de plusieurs tableaux de bord par une même structure : SAGE de la Sarthe amont et SAGE de l'Huisne** », Interview d'**Adama SOW**, Chargé de mission suivi/évaluation et SIG - Institution interdépartementale du bassin de la Sarthe (IIBS)¹
4. « **Le tableau de bord pour un SAGE en cours d'élaboration : le SAGE de la vallée de la Garonne** », interview de **Vincent CADORET**, Animateur du SAGE de la Vallée de la Garonne précédemment animateur du SAGE Yèvre Auron - Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG)
5. « **L'évolution du tableau de bord lors de la révision du SAGE de l'Oudon** », interview de **Rachel LABRUNIE**, Chargée de l'évaluation de la mise en œuvre du SAGE Oudon et chargée de mission qualité de l'eau - Syndicat mixte du bassin de l'Oudon pour la lutte contre les inondations et les pollutions (SY.M.B.O.L.I.P.)²
6. « **EMA-PIL, un outil d'aide à l'élaboration des tableaux de bord** », interview de **Stéphane RENO**, Chargé d'évaluation - Syndicat Loire aval (SYLOA)
7. « **Le recueil d'indicateurs de l'Observatoire de l'eau en Bretagne** », interview d'**Antonin LE CAMPION**, Chargé de mission sur les indicateurs eau et milieux aquatiques - Observatoire de l'eau en Bretagne (OEB)
8. « **OSCTMA, Outil de suivi des contrats milieux aquatiques** », interview de **Guillaume RODIER**, Chargé de mission, animateur du contrat « Sources en Action » - Parc naturel régional de Milleval en Limousin

¹ En 2018, l'IIBS est devenue le Syndicat du bassin de la Sarthe

² En 2018, le SY.M.B.O.L.I.P. a été intégré au Syndicat du bassin de l'Oudon

Le SAGE Leyre, un suivi sans tableau de bord



Le SAGE Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés se situe dans le grand bassin hydrographique de l'Adour-Garonne. Le territoire du SAGE s'étend sur près de 2 395 km² sur deux départements (la Gironde et les Landes) de la région Nouvelle-Aquitaine. La première version du SAGE a été approuvée en 2008 et la révision de ce SAGE a été approuvée en 2013.

Interview de :

Cathy NAVROT,

Animatrice du SAGE Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés

Parc naturel régional des Landes de Gascogne



© Cathy Navrot

Qui est en charge du suivi du SAGE ?

Animatrice de SAGE, je suis en charge de l'animation, de la mise en œuvre et du suivi du SAGE. Une technicienne travaille avec moi sur des sujets précis du SAGE comme sur les zones humides ou l'étude sur les nappes.

Je préfère me concentrer sur l'animation du SAGE plutôt que sur le tableau de bord. Cela ne veut pas dire que rien n'est fait concernant le suivi du SAGE, puisque chaque année, un rapport d'activité de la cellule animation est réalisé, notamment à destination des financeurs.

Y-a-t-il un tableau de bord sur votre SAGE ?

Nous avons un tableau de bord qui a fait l'objet d'un stage, mais il n'a jamais été mis en œuvre car il est trop chronophage. Il comprend beaucoup d'indicateurs (89), la récolte de données est complexe et prend énormément de temps. Des indicateurs ont été inscrits dans le PAGD du SAGE approuvé en 2013. Selon les cas, ils sont suivis de façon plus ou moins régulière, mais ne sont pas intégrés dans un tableau de bord formalisé. Il faudrait avoir une personne à temps complet pour le suivi et l'évaluation du SAGE, ce qui n'est pas le cas pour le SAGE Leyre.

Sans tableau de bord, quels sont les outils de suivi que vous avez mis en place ?

Deux outils de suivi sont utilisés sur le territoire du SAGE Leyre : le rapport de la cellule animation et le rapport sur le niveau de mise en œuvre des dispositions du SAGE.

- Le **rapport de la cellule animation** communique sur la démarche, présente les avis de la CLE et les actions engagées pour mobiliser les acteurs du territoire afin de répondre à certaines dispositions. Mais cela ne peut pas être fait sur tous les sujets. Ce rapport se structure autour de quatre grands thèmes qui sont :
 1. Animer la démarche ;
 2. Communiquer sur le SAGE ;
 3. Faire appliquer le SAGE ;
 4. Accompagner la mise en œuvre du SAGE.
- Le **rapport sur le niveau de mise en œuvre des dispositions du SAGE** permet de faire le point sur les états d'avancement des dispositions et des actions associées (engagées, en cours, terminées). Si le suivi de ces états d'avancement a été facile jusqu'en 2011, aujourd'hui le temps à consacrer à la collecte des informations (auprès des maîtres d'ouvrages qui réalisent des actions concourant à la mise en œuvre du SAGE) ne permet pas de le réaliser de façon efficace et régulière.

Disposez-vous de consignes pour l'élaboration des tableaux de bord des SAGE ? Ou bien d'aides ?

L'agence de l'eau Adour-Garonne (AEAG) a fourni des consignes sur lesquelles je me suis appuyée. Mais ces consignes concernent davantage le rapport d'activité, dont le contenu a été adapté en fonction des moyens et des besoins du territoire. Récemment, l'AEAG nous a demandé de remplir une fiche enquête afin de connaître précisément ce qui se fait sur les territoires et les tâches attribuées des animateurs de SAGE sur la base d'indicateurs précis. De la même manière, les financeurs demandent le suivi de certains indicateurs afin de savoir comment les missions d'animation sont menées.

Le SAGE Leyre est porté par le PNR Landes de Gascogne et la mise en place de l'outil EVA³ va sans doute requérir la mise en place d'autres indicateurs par rapport à la charte des PNR⁴ dont la deuxième

³ L'outil EVA répond à la demande de l'ensemble des acteurs concernés par l'évaluation de la Charte des parcs naturels. Cet outil permet de piloter en continu la mise en œuvre de la Charte ; de bancariser l'information concernant le suivi, l'évaluation facilitant ainsi l'élaboration d'un tableau de bord annuel pour les Parcs naturels et d'améliorer ainsi la lisibilité des actions des parcs et de leurs partenaires.

⁴ La charte d'un PNR est ; « est le contrat qui concrétise le projet de protection et de développement durable élaboré pour son territoire. » « Elle fixe les objectifs à atteindre, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du Parc, ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre. Elle permet d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire du Parc par les diverses collectivités publiques. Elle a une validité de 12 ans (15 depuis la loi Biodiversité adoptée en 2016), une procédure de révision de la charte permet, au vu de l'action du Parc, de redéfinir son nouveau projet et de reconduire son classement. ([Fédération des parcs naturels régionaux de France](#), 2017) »

priorité politique concerne la ressource en eau.

Il est difficile de mettre en place des indicateurs et de les suivre régulièrement, alors leur multiplication selon les besoins des différents acteurs augmentera la charge de travail.

Comment recueillez-vous les données nécessaires à ce suivi ?

Lorsqu'un SAGE dispose d'un observatoire, la tâche est facilitée : les observatoires permettent la récolte de données sur le territoire et leur traitement. Quand l'animateur du SAGE a besoin d'une information, il lui suffit de faire la demande auprès de l'observatoire et il obtient assez facilement des données exploitables qui ont déjà été traitées.

Ce n'est pas le cas pour le SAGE Leyre. Je vais directement à la pêche aux données et aux informations en sollicitant régulièrement les acteurs du territoire. Cette méthode de recueil n'est pas la meilleure puisqu'elle est chronophage et ne mène pas toujours à des résultats exploitables.

❖ Auprès des maîtres d'ouvrage

Il est compliqué de recueillir des données auprès des maîtres d'ouvrage. Ils ne sont pas toujours avertis de l'étendue de la portée du SAGE. Régulièrement, ils mettent en œuvre des actions qui concernent le SAGE sans le savoir, et bien souvent les retours de leur part sont irréguliers et incomplets. Par ailleurs nous ne sommes pas toujours informés des projets en cours sur le territoire.

❖ Avez-vous des retours, une collaboration étroite avec les élus ?

Les mairies et les préfectures ne font pas automatiquement la liaison avec nous. Il est compliqué de faire comprendre aux élus l'intérêt de remonter l'information. De plus, il faudrait une pré-analyse des dossiers avec la mise en place de tableaux sous forme d'une grille de réponses qui permettrait de souligner les informations qui concernent le SAGE. Une telle procédure serait adaptée pour les communes qui disposent d'un service technique mais pour les communes avec peu de moyens, cela semble plus difficile. Et il est impossible pour le SAGE de récupérer tous ces dossiers sans un traitement préalable : nous croulerions sous une charge de travail supplémentaire ingérable.

Comment se passe le recueil des données ? Et quelles sont les difficultés associées ?

Il est difficile de savoir quelles sources et quelles données mobiliser selon les indicateurs. Par exemple, pour un indicateur concernant les prélèvements en eau : faut-il utiliser les données de l'AEAG, celles de la chambre d'agriculture ou celles des DDTM ? Lorsque ces données sont comparées pour un même lieu et un même objet, nous obtenons parfois trois valeurs différentes.

Certaines données existent mais ne sont pas accessibles, notamment en ce qui concerne les données prospectives produites par l'AEAG. Je pense qu'au niveau des agences de l'eau, l'ensemble des données devrait être accessible aux animateurs SAGE et dès qu'une étude concerne nos territoires, une extraction des données devrait être disponible.

Des données sont collectées dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme (SCoT, PLUi, PLU) mais souvent ces données ne sont pas homogènes selon les porteurs des différentes démarches. Ces données sont souvent difficiles à collecter.

Quelles sont les difficultés rencontrées dans le suivi du SAGE ?

- Des indicateurs demandés par l'agence de l'eau pour le suivi de leur politique ne correspondent pas toujours aux indicateurs essentiels pour le SAGE.
- Nous n'avons pas d'indicateurs simples, définis clairement à l'échelle du SDAGE. Cela complique la tâche à l'échelle des SAGE, puisqu'il est difficile de retranscrire un indicateur du SDAGE si ce dernier ne dispose pas d'une définition claire, précise et de données accessibles et exploitables.
- Le recueil des données pose problème.
- Le temps accordé au traitement des données est conséquent.

Quels conseils donneriez-vous à un animateur SAGE en train de réfléchir au tableau de bord ?

Il ne faut pas entrer dans une usine à gaz. Il aura avant tout besoin de montrer ce qu'il fait aux financeurs. Il est essentiel de penser à créer des indicateurs sur le temps alloué à chaque aspect du SAGE et aux tâches de l'animateur.

Il faut qu'il essaie de mettre en place un système, un réseau qui lui permettra de récupérer les données de façon plus directe, automatique, sans avoir à aller chercher en permanence la donnée auprès des multiples acteurs.

A quel moment faudrait-il définir les indicateurs et le tableau de bord ?

Il est possible de commencer à définir des indicateurs et un tableau de bord dès la rédaction des dispositions, mais garder en tête qu'il s'agit d'un tableau de bord idéal. Il faut prendre le temps, du recul, afin de voir ce qu'il est réellement possible de réaliser.

Certains SAGE n'ont pas pris en compte la disposition d'animation du SAGE. La mise en place d'indicateurs sur ce sujet est délicate. Pourtant, elle est essentielle.

Concernant les tableaux de bord, quelle amélioration serait nécessaire à l'heure actuelle ?

Il faudrait avoir une sorte de boîte à outils dans laquelle les animateurs pourraient piocher selon leurs contraintes. Définir précisément des indicateurs communs à l'échelle nationale me semble impossible. Cependant il serait intéressant de disposer d'une vision générale du sujet afin de ne rien oublier tout en laissant aux animateurs une marge d'ajustements.

EN SAVOIR PLUS

- Le site internet du [SAGE Leyre](#)
- La fiche Gest'eau du [SAGE Leyre](#)

Un réseau d'acteurs ancré pour l'élaboration du tableau de bord du SAGE de la Basse vallée de l'Aude



Le bassin de l'Aude comprend trois SAGE (Basse vallée de l'Aude, Haute vallée de l'Aude et Fresquel) qui sont gérés par un comité technique inter-SAGE, sous la direction de l'EPTB Aude (Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières). On retrouve des éléments concomitants aux trois SAGE. Le SAGE de la Basse vallée de l'Aude a été validé en 2007 puis révisé en 2012-2013 avec une réévaluation des objectifs et des dispositions. La nouvelle version du SAGE a été approuvée en mai 2017. C'est un SAGE qui concerne à la fois des eaux continentales et des eaux littorales (zones humides et aires marines) avec des actions assez variées.

Interview de :

Etienne BALUFIN,

Animateur du SAGE de la Basse vallée de l'Aude

Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (SMMAR)



© Etienne Balufin

Existe-t-il un tableau de bord pour les SAGE du bassin de l'Aude ?



Le SAGE de la Basse vallée de l'Aude dispose d'un tableau de bord depuis 2007.⁵ Les indicateurs ont été sélectionnés selon le modèle Pression-Etat-Réponse (PER) et selon les dispositions du SAGE.

Disposez-vous de consignes pour l'élaboration des tableaux de bord des SAGE ? Ou bien d'aides ?

Les documents des trois SAGE ont été rédigés avec l'appui d'un bureau d'études (Eaucea). Il nous a aidés à rédiger le PAGD, le règlement, l'atlas cartographique et le tableau de bord. Nous avons aussi eu l'aide d'un juriste pour cette tâche de rédaction. La définition des objectifs, des dispositions et des

⁵ L'édition 2017 a été utilisée pour l'étude Gest'eau sur les tableaux de bord 2007 et 2017.

indicateurs de suivi de ces SAGE a été faite en étroite collaboration avec les acteurs locaux du territoire.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) a également contribué à l'élaboration du tableau de bord, puisqu'elle participe à l'ensemble des réunions notamment à la validation des fiches d'indicateurs. Il s'agit à la fois d'une contribution financière et décisionnelle.

Quelle communication sur le tableau de bord ?

Sur le territoire du SAGE de la basse vallée de l'Aude, les principaux acteurs de la gestion de la ressource en eau (le PNR, l'Union d'ASA de l'Est Audois, la Chambre d'Agriculture, le Grand Narbonne, la DDTM et VNF) connaissent l'existence du tableau de bord. Les éléments à mettre en place afin de faire avancer les actions sont présentés lors de réunions régulières qui permettent de faire le point sur l'avancement du SAGE.

Comment ce réseau d'acteurs a été mis en place ?

Ce réseau d'acteurs a pris forme au cours de la mise en œuvre de la première version du SAGE. Des groupes de travail ont été mis en place pour certaines études, notamment au niveau du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée. Cela permet de faire interagir les acteurs et d'entretenir ce réseau.

Par exemple, sur la thématique de la gestion de la ressource en eau, nous avons mis en place sur le bassin versant de l'Aude un PGRE comprenant une partie sur la basse vallée de l'Aude, avec des études dédiées à notre territoire. Dans ce contexte, nous avons co-rédigé avec certains acteurs le cahier des charges d'une étude en lien avec une thématique forte qu'est la ressource en eau. La mise en œuvre d'études partagées fédère les acteurs.

Le tableau de bord est issu de la collaboration entre les différents acteurs.

Des indicateurs et stratégies de suivi ont été proposés par le bureau d'études. Ces éléments ont été débattus au sein de groupes de travail qui ont permis d'ajuster les indicateurs. Il ne faut pas oublier que le tableau de bord est un outil évolutif, donc des adaptations seront apportées par la suite.

D'autres outils de suivi sont-ils utilisés ? Est-ce qu'il y a un réseau de partage de données ?

Sur le bassin de l'Aude, d'autres outils que les SAGE sont mis en place, comme le PGRE de l'Aude et de la Berre qui permet notamment de suivre de près la gestion quantitative de la ressource en eau. Les PPGBV (Plan pluriannuel de gestion de bassin versant) qui ont été mis en place sur le secteur de l'Aude Aval ou sur celui de l'Orbieu permettent un suivi de l'état qualitatif des cours d'eau et des plans de gestion sur des sous-affluents. Il n'y a pas d'autres indicateurs que ceux définis pour le tableau de bord du SAGE. Avec les actions des syndicats et des EPTB, nous arrivons à avoir des retours et à remplir des indicateurs sur le territoire. Il existe d'autres moyens de voir ce qui se passe sur le territoire et les problématiques correspondantes, même si le tableau de bord des SAGE reste l'outil le plus précis.

Comment est-ce que vous récupérez les données ?

Elles sont récupérées par le biais des différents acteurs, soit avec l'AERMC ou le PNR (suivi qualitatif des zones humides). Le PNR est un partenaire précieux qui nous donne accès à un grand nombre de données. Sinon, en général, la récupération des données se fait par prise de contact avec les différents acteurs du territoire. Comme nos relations remontent à la première version du SAGE et que nous entretenons des contacts réguliers, le dialogue est maintenant plus facile.

Comment le nombre d'indicateurs du tableau de bord a-t-il été réduit de 130 (en 2007) à 26 (en 2017) ?

Je ne sais pas exactement, car j'ai pris mon poste après la rédaction du nouveau PAGD et du tableau de bord associé. Néanmoins, il y avait une volonté de clarifier les choses puisqu'on se rend compte que plus le nombre d'indicateurs est important, plus il est difficile de faire un suivi complet et régulier du tableau de bord. Avec un trop grand nombre d'indicateurs, on se trouve face à une nébuleuse où identifier le bon indicateur pour différentes actions est compliqué. Il est important de se focaliser sur ce qui est primordial.

Quels conseils donneriez-vous à un animateur SAGE en train de réfléchir au tableau de bord ?

Il faut bien réfléchir à se centrer sur le fondamental, sinon cela devient vite chronophage. Il vaut mieux réduire le nombre d'indicateurs et avoir un suivi plus poussé. Il s'agit de cibler l'essentiel en fonction de son territoire et de ses problématiques, quitte à se mettre une limite dès le départ.

Concernant les tableaux de bord, quelle amélioration serait nécessaire à l'heure actuelle ?

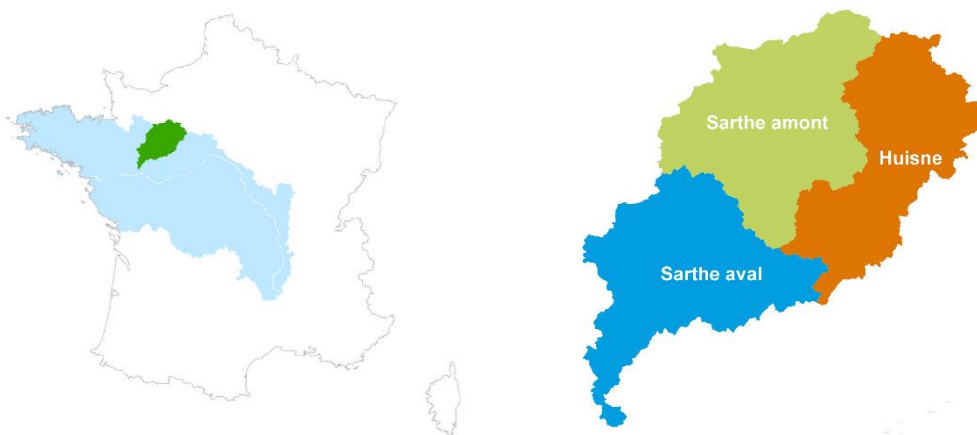
Il faudrait un plus grand partage et plus d'échanges avec les différents SAGE afin de pouvoir comparer les tableaux de bord et la façon dont ils sont menés, pour ensuite évaluer les modifications à faire sur nos propres SAGE.

EN SAVOIR PLUS

- Le site internet du [SMMAR](#)
- La fiche Gest'eau du [SAGE de la Basse vallée de l'Aude](#)

L'élaboration de plusieurs tableaux de bord
par une même structure :
SAGE de la Sarthe amont et SAGE de l'Huisne

Source : IIBS



L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe (IIBS) a en charge le portage de trois Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) : celui de la Sarthe amont, de l'Huisne et de la Sarthe aval, sur un bassin hydrographique de 8 000 km² et concerné par 5 départements, 560 communes avec une population de 679461 habitants. Le SAGE de la Sarthe amont, en phase de mise en œuvre, et le SAGE Huisne, en phase de révision, disposent de tableaux de bord. Le SAGE Sarthe aval est en élaboration. M. SOW a participé au [Rendez-vous Gest'eau](#) en septembre 2016 sur la thématique des tableaux de bord. Durant sa présentation, il a partagé son expérience pour la réalisation des tableaux de bord des SAGE. Cet entretien complète son intervention.



Interview de :

Adama SOW,

Chargé de mission suivi/évaluation et SIG

Institution interdépartementale du bassin de la Sarthe (IIBS)⁶



© Adama Sow

⁶ En 2018, l'IIBS est devenue le Syndicat du bassin de la Sarthe

Disposez-vous de consignes pour l'élaboration des tableaux de bord des SAGE ? Ou bien d'aides ?

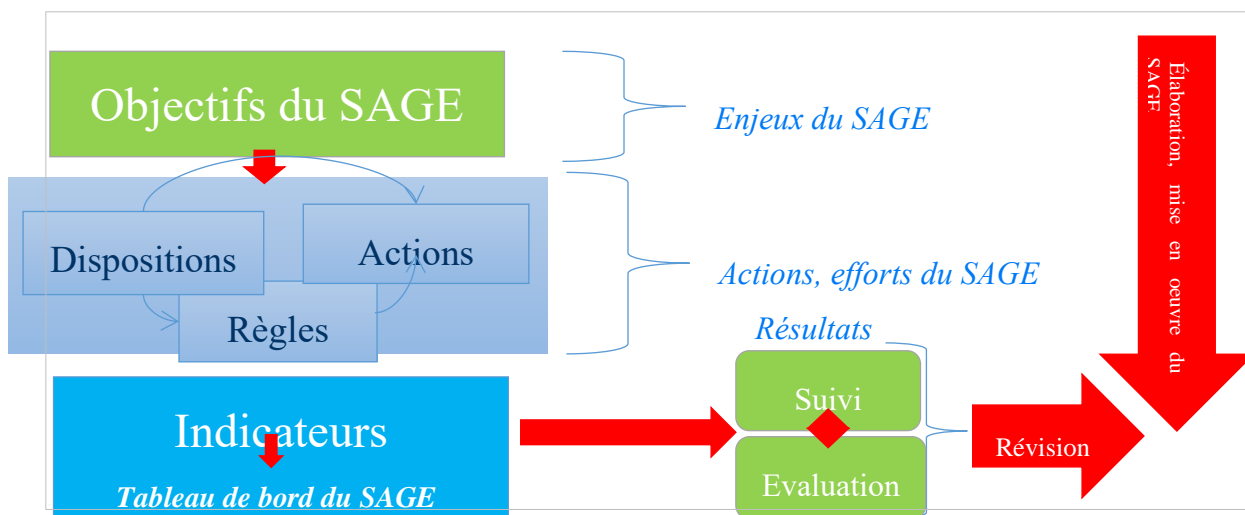
La principale consigne que j'aurais à donner est d'abord de se poser la question de l'opportunité de la mise en place d'un tableau de bord et des moyens humains et financiers dont on disposerait pour sa réalisation. Il serait également nécessaire, au préalable, de se rapprocher de structures ou de collègues ayant eu à construire cet outil.

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB), Les Régions et les Conseils départementaux contribuent financièrement à l'élaboration des tableaux de bord à travers la mission suivi/évaluation des SAGE. Les tableaux de bord sont avant tout une nécessité pour les Commissions locales de l'eau (CLE). Ils servent à suivre l'état d'avancement des actions lors de la phase de la mise en œuvre des SAGE mais aussi à préparer leur révision. Les tableaux de bord constituent également une base de connaissances sur plusieurs volets des territoires des bassins versants. Les membres de la CLE sont actifs dans l'élaboration des tableaux de bord : ils apportent une contribution précieuse en termes d'informations et de connaissances. L'AELB a donné des consignes, mais elles ne sont pas assez suffisantes pour l'instant. Pour le moment, chaque structure porteuse de SAGE fait comme elle peut, selon ses moyens. Avoir un guide commun d'élaboration des tableaux de bord serait d'une grande utilité.

Quelles sont les étapes d'élaboration du tableau de bord ?

Lors de l'élaboration des documents du SAGE, par exemple, le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) de la ressource en eau et des milieux aquatiques, les indicateurs de suivi doivent être identifiés en fonction des objectifs définis dans ce document. Le but est d'obtenir une correspondance entre les dispositions, les règles du Règlement du SAGE les actions et les indicateurs.

Suite à ce travail, une seconde phase a consisté à réduire le nombre d'indicateurs pour conserver seulement les indicateurs essentiels. Par exemple pour le SAGE Huisne, une centaine d'indicateurs a été identifiée lors de sa rédaction. Il y avait donc un trop grand nombre d'indicateurs qu'on a réduit à 49. Le tableau de bord du SAGE Huisne a été élaboré à partir de cette base. Cette méthodologie a également été appliquée sur le SAGE Sarthe amont.



Les indicateurs sont donc construits à partir des objectifs du SAGE, de ses dispositions, règles et des actions.

Les différentes étapes d'élaboration d'un tableau de bord consistent ainsi : à élaborer les indicateurs en fonction des dispositions des règles et des actions, sur la base des objectifs stratégiques ou spécifiques établis, recueillir les données nécessaires aux indicateurs, les valoriser pour apporter de l'information et de la connaissance aux acteurs des bassins versants pour connaître l'impact du SAGE sur le territoire. À l'IIBS on a la possibilité de pouvoir partager l'expérience acquise sur la démarche.

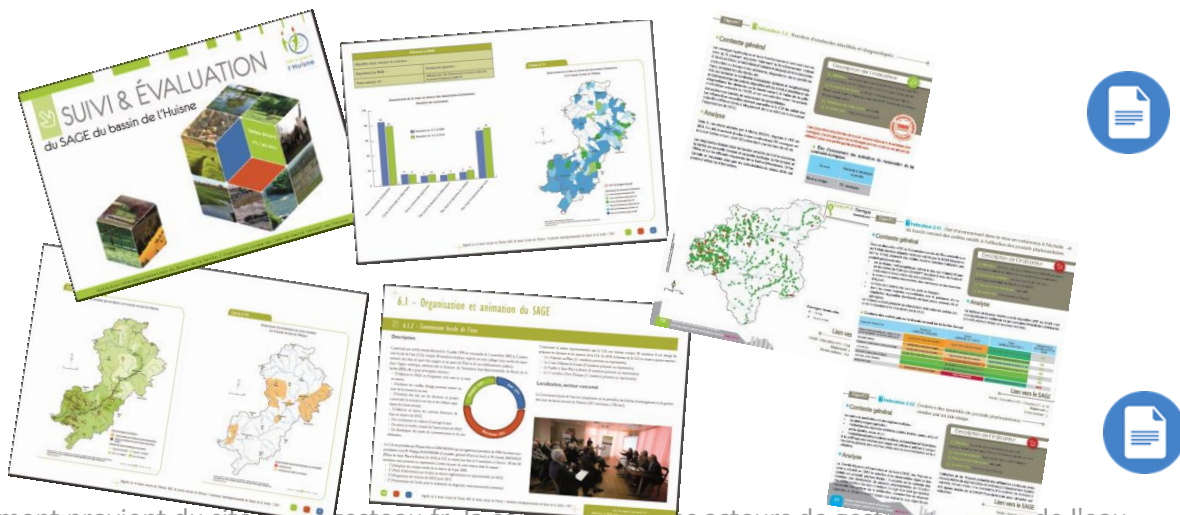
Comment la sélection des indicateurs essentiels a-t-elle été réalisée ?

Elle a été faite en fonction des objectifs des SAGE, des indicateurs dont le suivi et l'évaluation est pertinent et en fonction des données mobilisables et de leur fréquence de mise à jour. Pour la plupart des données, il y a un pas de temps de 1 à 2 ans, parfois moins, entre leur production et l'année de réalisation des tableaux de bord. D'autres indicateurs ont été supprimés, à cause de la complexité d'accessibilité et de traitement des données, malgré qu'ils aient une définition associée.

Aucun groupe de travail n'a été créé spécifiquement pour l'élaboration des tableaux de bord ; seules les CLE, les animateurs de SAGE et le chargé de mission suivi/évaluation, dans notre cas, sont impliqués dans ce travail au cours de réunions (réunions de CLE ou de bureau de la CLE, plus restreint, ou de réunions avec les animateurs de SAGE et le chargé de mission suivi/évaluation), environ tous les 2 ou 3 mois. Le sujet est alors évoqué afin de sensibiliser les acteurs au suivi du SAGE à travers le tableau de bord, et au choix des indicateurs à valoriser ou non en fonction de l'importance des actions et des informations à suivre et à évaluer, des résultats sont présentés, et le calendrier de l'état d'avancement est revu ou pas pour la diffusion du document constituant le tableau de bord.

Quelle communication sur le tableau de bord ?

Suite au travail d'acquisition, de traitement des données, de leur valorisation et des informations obtenues et mises en forme, le document de communication est élaboré avec un logiciel de PAO puis diffusé sur le site internet sous forme d'eBook ou au format PDF. Le document est diffusé sur papier aux membres de la CLE en fonction de la demande, aux partenaires techniques et financiers ou aux acteurs des bassins versants qui le sollicitent.



Comment se passe le recueil des données ? Et quelles sont les difficultés associées ?

Nous sollicitons souvent par mail les différents producteurs de données (AELB, Syndicats de rivière...) à qui on demande les données en fonction des besoins. Le plus souvent, ce sont des données brutes qui nécessitent un traitement. Nous recueillons également les données auprès de communes ou d'autres collectivités ou aux services de l'État. Ces derniers permettent de connaître l'application des règles du règlement du SAGE dans le cadre des dossiers Loi sur l'eau, à travers des enquêtes au travers de questionnaires envoyés sous forme de formulaires par courrier ou bien par courriel à remplir *via* un lien sur internet pour répondre aux questions. Nous recueillons aussi des données auprès de plateformes dédiées à leur diffusion (*Osir web, sites internet du Sandre, Eaufrance...*) pour certains indicateurs de connaissance. Nous produisons et valorisons aussi nos propres données (bilan des activités des CLE, bilans financiers, suivi des dossiers pour avis...), ou bien des données produites lors des études d'élaboration ou de mise en œuvre du SAGE.

Le recueil des données est une étape qui prend du temps. En effet, les retours de la part des producteurs de données ne sont pas immédiats et nécessitent l'envoi de rappels.

Une autre difficulté que nous rencontrons avec les données concerne les formats parfois incompatibles avec nos outils. Le temps de traitement des données est alors plus long, ou bien les données sont même parfois inexploitable. Ou bien elles ne sont pas disponibles ou sont payantes.

Disposez-vous d'un outil spécifique pour la réalisation du tableau de bord ?

Nous utilisons un système d'information géographique (SIG) et le logiciel Access pour banqueriser certaines données. En plus du SIG, et d'un outil de suivi de la qualité des eaux (Aquatic), nous avons deux bases de données Access, dont une qui est spécifique à l'inventaire des zones humides et l'autre concerne les données sur les contrats territoriaux milieux aquatiques. La création de bases de données facilite le rapportage des données à destination des partenaires techniques et financiers (AELB, services de l'Etat, collectivités territoriales) et des acteurs des bassins versants.

Mais on peine souvent à actualiser les données compte tenu du nombre de tâches à réaliser si on ne dispose pas de moyens suffisants, surtout en ressources humaines sur un travail pour plusieurs SAGE.

Quels conseils donneriez-vous à un animateur SAGE en train de réfléchir au tableau de bord ?

D'ores et déjà il est essentiel de réfléchir à la pertinence et à l'utilité de mettre en place un tableau de bord avec beaucoup trop d'indicateurs. Il faut définir des indicateurs en fonction des données que l'on est sûr de pouvoir acquérir. Il est nécessaire de prendre du recul. Nous avons fait l'erreur pour le SAGE de la Sarthe amont, de vouloir être exhaustifs et d'identifier trop d'indicateurs parmi lesquels certains n'avaient pas de données accessibles. Nous sommes donc revenus sur nos pas.

Il faut également prendre en considération que le suivi des indicateurs prend beaucoup de temps et nécessite de mobiliser de la ressource humaine. A partir de ce constat, il faut prévoir suffisamment de

moyens pour réaliser un tableau de bord compte tenu qu'il mobilise beaucoup de données et d'informations.

La difficulté est que les SAGE concernent plusieurs domaines de connaissance assez hétérogènes, notamment sur l'état des milieux, de la ressource, des usages, sur la socio-économie des territoires... ; ce qui rend compliqué le recueil des données. Un animateur de SAGE peut se retrouver à gérer administrativement la structure qui porte la démarche, dans le cas où il n'est pas assisté, cela rendra difficile sa mission principale d'animateur de SAGE. S'il se retrouve en plus chargé du suivi, il est probable que le tableau de bord ne puisse pas être mis à jour régulièrement et que le suivi des indicateurs soit partiel. Cette mission est complexe car il y a beaucoup de données à mobiliser, de sujets et de thématiques à prendre en compte. Il est préférable d'avoir une personne consacrée au suivi et évaluation ; avec nécessairement, en plus de l'expérience sur l'élaboration des tableaux de bord, des compétences à minima en gestion de bases de données et de systèmes d'information géographique.

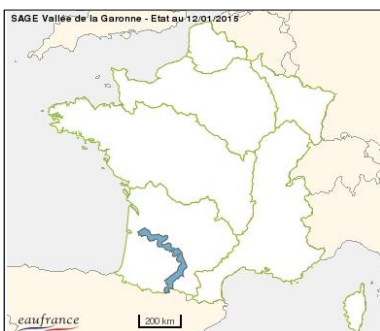
Comment cela se passe pour les SAGE qui n'ont pas de personne dédiée au suivi ?

Parfois, ils ne font pas de tableau de bord et se concentrent sur l'animation du SAGE. Le suivi est bien entendu fait, au travers des rapports d'activités annuels, *via* les comptes rendus des activités des Commissions locales de l'eau ; il s'agit d'une forme de suivi de l'état d'avancement de l'élaboration du SAGE. Néanmoins, l'évaluation du SAGE, sa portée et son efficacité sur le territoire ne peut être mieux connue qu'avec les tableaux de bord de suivi et d'évaluation avec l'ensemble des indicateurs d'état des milieux et des usages, de moyens et de résultats sur les actions réalisées en fonction des objectifs fixés au départ. Donc pour les SAGE qui n'ont pas d'agent dédié à ce poste il reste compliqué d'accomplir pleinement cette mission. Les animateurs font ce travail en fonction de leurs temps et de leurs moyens. De notre côté, nous avons pu mobiliser des données, les valoriser, avoir de l'information et de la connaissance pour mieux orienter les décisions des CLE grâce à un agent dédié à cette mission.

EN SAVOIR PLUS

- Le site internet de [l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe](#)
- La fiche Gest'eau du [SAGE Sarthe amont](#)
- La fiche Gest'eau du [SAGE Sarthe Huisne](#)
- La fiche Gest'eau du [SAGE Sarthe aval](#)

Le tableau de bord pour un SAGE en cours d'élaboration : le SAGE de la vallée de la Garonne



Le SAGE de la vallée de la Garonne est en cours d'élaboration. A l'heure actuelle, la stratégie du SAGE a été validée par la CLE. La phase technique de rédaction des documents et la question des tableaux de bord ont été soulevées.

Interview de :

Vincent CADORET,

Animateur du SAGE de la Vallée de la Garonne précédemment animateur du SAGE Yèvre Auron

Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG)



© Vincent Cadoret

Disposez-vous de consignes pour l'élaboration des tableaux de bord du SAGE ? Ou bien d'aides ?

Non, nous n'avons pas de consignes précises. Par exemple pour le SAGE Yèvre Auron, le tableau de bord a été défini (choix de la structuration et des indicateurs) en 2011, avant que l'AELB commence à réfléchir à des indicateurs communs à l'échelle du grand bassin hydrographique. Les échanges que j'ai eus à l'époque avec l'agence de l'eau sur le sujet n'étaient pas approfondis, puisque d'autres dossiers tels que l'indexation de la DCE et de l'état des masses d'eau prenaient le pas sur les tableaux de bord des SAGE. Cela n'avait pas fait l'objet d'une réflexion particulière avec les partenaires. Nous avons alors élaboré un tableau de bord technique, disposition par disposition avec un indicateur de moyen et un indicateur de réponse pour chacune.

Pour le tableau de bord du SAGE Garonne, le travail débute tout juste. Une recherche bibliographique sur le sujet a permis de faire un état des lieux de la situation. Nous souhaitons avoir un tableau de bord avec des indicateurs phares qui soient représentatifs et parlant pour la CLE, sachant qu'il n'y a pas beaucoup d'éléments de cadrage ou de consignes.

Au niveau du grand bassin hydrologique, une réflexion est en cours sur le principe de la compatibilité SDAGE/SAGE, suite à la révision du SDAGE. Il serait intéressant de savoir de quelle manière la mise en œuvre des SAGE peut concourir à la mise en œuvre du SDAGE. Cela signifie que, normalement, des indicateurs communs devraient émerger sous peu.

Vous évoquez des indicateurs phares que la CLE pourrait facilement s'approprier : avez-vous des exemples ?

Il faudrait essayer de construire une vingtaine d'indicateurs sur les grands sujets qui agitent les débats de la CLE comme la gestion quantitative, les zones humides, les moyens humains et financiers, la compatibilité avec les documents d'urbanisme, la gouvernance et l'action de communication. Aujourd'hui sur le territoire du SAGE Garonne, il y a une vingtaine de SCoT et une centaine de PLU. L'efficacité du SAGE passera aussi par la compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE. Nous pourrions avoir par exemple un indicateur de type : « combien de fois les SAGE sont-ils évoqués dans les documents ? ». La viabilité des indicateurs ne peut être évaluée qu'après avoir éprouvé le tableau de bord pendant une ou plusieurs années, afin de l'ajuster et de ne conserver que les indicateurs qui seront pertinents sur le long terme.

Comment l'élaboration du tableau de bord va-t-elle se passer ?

Le groupe de suivi de l'élaboration du SAGE sera sollicité *a minima* pour la sélection des indicateurs qui constitueront le tableau de bord. Ce groupe de travail rassemble des représentants des deux conseils régionaux (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie), des quatre conseils départementaux principaux (31 ; 82 ; 47 ; 33), des DREAL, des DDT, de l'AEAG, de l'AFB, le SMEAG et le représentant de la CLE. Certains indicateurs seront débattus au niveau de la CLE, sachant que le président de la CLE est très attaché à la compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE. Il y aura au moins un débat au sein du bureau de la CLE.

Avez-vous lancé une réflexion sur la récupération des données ou cela se fera-t-il lors de la mise en œuvre du SAGE ?

Nous avons déjà commencé à y réfléchir, sachant que le territoire du SAGE Garonne est assez étendu. Nous nous appuyons notamment sur la base de données de l'AEAG, et pour ce qui concerne le petit cycle de l'eau, les données sont accessibles par les observatoires nationaux.

Au sein de la structure porteuse, l'observatoire Garonne est en train d'être mis en place (www.observatoire-garonne.com). Il permettra d'être le support de la collecte de données qui seront nécessaires pour le tableau de bord.

Si nous parvenons à avoir les données de l'ensemble de ces producteurs, ce sera déjà une bonne base.

Concernant les tableaux de bord, quelle amélioration serait nécessaire à l'heure actuelle ?

Il faudrait un support, un guide qui fixe des consignes précises, qui nous permette d'avoir un aperçu sur ce qui se fait ailleurs, quels sont les indicateurs qui ont été choisis et pourquoi. Même s'il est difficile d'aller dans le détail pour un document de synthèse de ce type, ces indications seraient d'une aide précieuse pour orienter les réflexions.

La définition d'indicateurs nationaux obligatoires au niveau des tableaux de bord des SAGE n'est pas forcément la meilleure solution et ne serait peut-être pas bien accueillie par les animateurs de SAGE. Il est nécessaire de conserver une marge d'action assez large pour que ce soit adaptable selon les territoires et leurs spécificités.

Il faut réellement repenser le problème à partir des questions suivantes : comment réussir à faciliter le travail des animateurs ? Comment exploiter les données existantes notamment au niveau des bassins ? Comment aboutir à un tableau de bord qui soit vivant et qui aide vraiment à la mise en œuvre des SAGE ?

EN SAVOIR PLUS

- Le site [internet du SAGE Vallée de la Garonne](#)
- Le site internet de [l'Observatoire de l'eau de la Garonne](#)
- La fiche Gest'eau du [SAGE Vallée de la Garonne](#)

L'évolution du tableau de bord lors de la révision du SAGE de l'Oudon



Le SAGE Oudon a été approuvé en 2003 et sa révision en 2014. Le territoire du SAGE s'étend sur près de 1487 km² sur quatre départements (Mayenne, Maine-et-Loire, Loire-Atlantique et Ille-et-Vilaine). Le SAGE Oudon dispose d'un tableau de bord interne depuis environ 11 ans.⁷

Interview de :

Rachel LABRUNIE,

Chargée de l'évaluation de la mise en œuvre du SAGE Oudon et chargée de mission qualité de l'eau

Syndicat mixte du bassin de l'Oudon pour la lutte contre les inondations et les pollutions (SY.M.B.O.L.I.P.)⁸



© Rachel Labrunie

Quelles ont été les étapes d'élaboration du tableau de bord ?

Le SAGE a été révisé en 2014. Il a donc fallu également réviser le tableau de bord qui correspondait à la première version du SAGE. L'ancien tableau de bord se structurait avec des fiches indicateurs, des fiches actions et des fiches objectifs. Pour le nouveau tableau de bord nous avons repris le principe des fiches indicateurs et nous avons ajouté un tableau présentant l'état d'avancement des dispositions du SAGE.

La révision du SAGE a été l'occasion de revoir la méthode utilisée pour le suivi avec l'élaboration d'un nouveau tableau de bord, en s'appuyant sur l'ancienne version et sur le PAGD, puis une intégration du tableau de bord dans le nouveau PAGD. Ce nouveau tableau regroupe plus d'une centaine d'indicateurs.

⁷ Mme Labrunie a communiqué les indicateurs composant ce tableau de bord lors de l'appel lancé par l'OIEau en avril 2017. Ce document a été intégré à l'étude de l'OIEau.

⁸ En 2018, le SY.M.B.O.L.I.P. a été intégré au Syndicat du bassin de l'Oudon

Nous avons pour idée au départ d'avoir un suivi, idéalement annuel, de chacun de ces indicateurs. Or, nous nous sommes rapidement rendu compte que ce serait compliqué à mettre en place.

Il aurait été avantageux d'avoir un groupe de travail (représentants des services départementaux, de l'Etat, de l'Agence de l'eau, des chambres consulaires et quelques élus) consacré à l'aspect de l'évaluation du SAGE qui se serait réuni tout au long de son élaboration, mais cela n'a pas été le cas. Ce travail a été fait à la fin de la phase de révision et n'a pas pu être approfondi. Quand nous avons repris les documents du SAGE révisé, nous avons mobilisé un groupe de travail (émanation du bureau de la CLE) afin de définir avec plus de précision les indicateurs « clés ».



Nous avons sélectionné un indicateur représentatif par enjeu et par objectif général du SAGE. Cette sélection a permis de ramener le nombre d'indicateurs clés à une vingtaine. Les 80 restants seront renseignés au moment de l'approbation du SAGE et de sa révision, ils ne seront pas renseignés annuellement dans le tableau de bord.

Nous avons également besoin d'avoir un aperçu de l'état d'avancement des dispositions afin de compléter le tableau de bord. L'ensemble permet d'avoir une vision plutôt précise de l'évolution annuelle.

La première année nous sommes occupés des parties de description et de définition des indicateurs

N°A.1.a		Taux d'auto-alimentation en eau potable		fév 17	
Type d'indicateur :	résultats / objectifs	quantitatif			
Enjeu A :	Stabiliser le taux d'auto-alimentation en eau potable et reconquérir la qualité des ressources locales (nitrates, phytosanitaires)				
Objectif général :	A.1 : Stabiliser le taux d'auto-alimentation en eau potable sur le bassin de l'Oudon				
Disposition :	A-01 (C) : Intégrer l'objectif prioritaire de maintien du taux d'auto-alimentation dans les secteurs des schémas départementaux d'adduction d'eau potable				
Définition (unité, localisation):	Evaluation de la part en pourcentage que représente l'exploitation des eaux souterraines et superficielles sur le bassin versant de l'Oudon dans la satisfaction des besoins en eau potable sur ce bassin.				
Carte liée :	oui	Indicateur S.D.A.G.E. :	non		
Périodicité de mise à jour :	annuelle	Lien avec S.A.G.E. de 2003 :	Objectif 2A		
Commentaires :	Le calcul du taux doit toujours être accompagné de la note méthodologique qui permet de le calculer. Des choix sont à faire pour calculer les volumes d'eau effectivement consommés sur le bassin versant de l'Oudon et les volumes exportés suivant les volumes prélevés.				
Origine des données :	Agence de l'Eau, Conseils Départementaux, gestionnaires AEP (rapport annuel)				
Structure en charge de la valorisation des données :	Commission Locale de l'Eau				
Etat de référence :	36,5 %	Année de référence :	2011		
Etat objectif :	40 %	Délai objectif :	2018-2020		
voir illustration jointe					
Etat évalué :	36,5 %	Année des données de l'évaluation:	2015		
Commentaires évaluation :					
Autres commentaires :	<input type="checkbox"/> difficultés d'évaluation, préciser..... <input type="checkbox"/> abandon de l'indicateur <input type="checkbox"/> besoin de critères d'évaluation supplémentaires, préciser..... <input type="checkbox"/> autres.....				



(bloc en bleu foncé sur l'image). La partie d'évaluation est celle qui permet de renseigner les résultats annuels. Elle est enrichie chaque année (bloc en bleu clair sur l'image). Les fiches d'indicateurs sont accompagnées de fiches d'illustrations, ces fiches d'illustration permettent de valoriser l'information à travers des graphiques, tableaux, cartes, etc.

Figure 1: Exemple de fiche indicateur produite par le SAGE Oudon

Pensez-vous que l'utilisation de fiches d'indicateurs peut être transposée à d'autres SAGE ?

La structure de la fiche d'indicateur peut inspirer d'autres territoires, notamment par rapport aux définitions pour lesquelles nous avons été particulièrement attentifs et précis. L'idée est d'arriver à faire un document instinctif et qui puisse être transmis.

Les fiches d'indicateurs et les illustrations sont des documents de travail assez techniques. Il a donc été décidé de ne pas les diffuser. Si nous recevons des demandes, nous répondrons au cas par cas.

Sous quelle forme l'information est-elle diffusée ?

Les fiches composant le tableau de bord sont à jour version papier au sein des locaux du SAGE, le tableau de bord n'est pas diffusé en tant que tel. En général, le rendu à la CLE se fait avec un diaporama qui reprend les éléments d'évolution principaux. Le tableau d'évolution des dispositions est intégré tel quel au rapport annuel de la CLE. Il est également mis en ligne sur le [site internet de notre structure](#) et donc accessible au grand public.

Nous avons fait une synthèse recoupant toutes les évaluations sur plusieurs années. Elle est diffusée (version papier et sur internet) au grand public : « 15 ans d'actions pour la gestion de l'eau ». Ce type de document paraît plus adapté à une diffusion au grand public qu'un tableau de bord annuel.



Comment se déroule l'élaboration du tableau de bord chaque année ?

Nous disposons d'une équipe chargée de l'évaluation, qui permet de faire ce travail (30% d'un poste à temps plein et un mi-temps consacré notamment au SIG, BD et à l'évaluation).

Un calendrier de travail a été défini pour connaître approximativement les périodes où le recueil des données est le plus adapté, soit environ 2-3 mois après la publication des synthèses ou autres documents publiés par les acteurs du territoire.

Le traitement et la valorisation (production de graphique et/ou carte) des données sont réalisés en interne par notre équipe chargée de l'évaluation du SAGE.

Nous nous sommes fixé comme objectif d'actualiser le tableau de bord chaque année pour la réunion de la CLE du mois d'octobre. Cependant l'agence de l'eau nous demande de le faire plutôt pour la CLE du mois de mars. C'est un délai trop court pour récupérer et valoriser toutes les informations. Au vu de ces exigences, nous faisons tout pour qu'un maximum d'éléments soit actualisé au mois de mars. Une présentation du tableau de bord complet en octobre permet de présenter les informations de l'année n-1.

Disposez-vous d'un outil spécifique pour la réalisation du tableau de bord ?

Nous utilisons de plus en plus les SIG et nous avons beaucoup de données sur Excel. Cela représente un important volume de données. Même si cela pourrait être intéressant de tout regrouper dans une base

de données comme avec Access (ce qui pourrait faciliter l'actualisation des fiches), nous ne disposons pas du temps nécessaire.

Comment se passe le recueil des données ? Et quelles sont les difficultés associées ?

Nous récupérons beaucoup de données en interne auprès de nos collègues qui travaillent sur différentes thématiques. Nous essayons d'exploiter au maximum les bases de données en ligne comme [OSUR](#)⁹ ou la [Banque HYDRO](#)¹⁰. Pour le reste des données, nous sollicitons différents acteurs. Les échanges que nous avons avec les ARS (concernant l'eau potable) se passent très bien, avec des échanges de données qui se font de plus en plus facilement.

Le recueil de données auprès des collectivités (syndicats d'eau, communes) est plus complexe. Auparavant, nous faisons passer un questionnaire, mais les retours n'étaient pas réguliers et souvent incomplets. Nous nous sommes adaptés : aujourd'hui seul le rapport annuel des syndicats d'eau est récupéré et exploité. Cela demande un temps supplémentaire d'exploitation des données mais cela sécurise notre analyse.

Il en est de même pour les communes avec lesquelles nous passons énormément de temps à relancer nos interlocuteurs, assister l'entrée des données, etc. Maintenant, nous essayons de les solliciter au minimum. Nous interagissons avec des structures intermédiaires (gestionnaire des stations d'épuration par exemple) qui vont compiler les données dont la thématique nous intéresse.

Concernant les polluants, nous essayons également de nous caler sur la Directive nitrate pour laquelle un tableau de bord a été créé par les services de l'état. Nous demandons aux services de l'Etat de nous communiquer leurs indicateurs de suivi afin de nous éviter un travail supplémentaire qui a déjà été fait.

Toutefois, nous nous sommes rendu compte que les services de l'État ne récupèrent pas certaines données, certains indicateurs ne sont ainsi pas complétés. A l'heure actuelle, nous réfléchissons sur la stratégie à adopter face à cette problématique.

Nous avons également mis en place une sollicitation annuelle des services de l'État, sous forme d'un questionnaire, pour l'évaluation de l'état d'avancement des dispositions qui relèvent de ces structures (ex. : concevoir des espaces publics favorables aux techniques d'entretien non chimiques ; développer les techniques et les politiques agricoles économes en eau ; s'opposer au prélèvement d'eau en zone humide ; etc.).

L'objectif est aussi de resserrer au maximum le nombre de structures à solliciter afin que l'ensemble soit plus facilement gérable dans l'année.

⁹ OSUR est une base de données en ligne mise à disposition par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne afin de faciliter le partage des données du grand bassin hydrographique. Cela concerne principalement des données sur l'état qualitatif des cours d'eau et des plans d'eau.

¹⁰ La Banque HYDRO est une base de données en ligne administrée par le Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations. Cette base de données concerne des données hydrologiques (hauteur d'eau, débits, ...).

Avez-vous un observatoire au sein de votre structure ?

Nous n'avons pas d'observatoire. En revanche, nous faisons régulièrement appel à [l'observatoire de l'eau de Maine-et-Loire](#) pour leurs compétences et leurs outils. C'est un travail partenarial puisque pour certains sujets, ils nous sollicitent afin de valider des données.

Quels conseils donneriez-vous aux animateurs ?

Il est essentiel de définir la référence et l'objectif : « je sais d'où je pars et je sais où je veux aller ». Dans la première version du SAGE, l'état de référence était quasiment toujours renseigné, mais pas l'état d'objectif. Cela nous a permis de faire un suivi, mais pas une réelle évaluation. La définition d'un état d'objectif est un exercice complexe mais très important.

Je conseillerais également de créer un groupe de travail afin d'associer la CLE à l'évaluation du SAGE, de créer une véritable volonté politique de faire cette évaluation. Revenir vers la CLE avec les travaux d'évaluation permet de pérenniser les actions menées.

Si l'indicateur est issu du travail d'un bureau d'études, il faut qu'il soit pensé de façon à être actualisé annuellement par la structure porteuse, ou bien prévoir de faire à nouveau appel à ce bureau d'études.

Quelle amélioration sur les tableaux de bord serait nécessaire à l'heure actuelle ?

Il faudrait consulter d'autres tableaux de bord pour voir comment ils sont faits, savoir ce qui existe. Un état des connaissances et des données valorisables pour chaque indicateur aideraient les animateurs dans la sélection. Ce genre de document requiert une veille active afin d'actualiser les informations. Une appréciation qualitative des bases de données serait aussi intéressante pour savoir lesquelles sont utiles et valorisables. Par ailleurs, avoir l'accès au RPG (registre parcellaire graphique) pour pouvoir suivre l'évolution de l'occupation des sols serait un vrai plus.

Il faudrait également avoir une culture de l'évaluation. En mettant en place des formations ou une sensibilisation des animateurs SAGE ? Ou des groupes d'échange ? Par expérience, les groupes d'échanges sont d'une grande aide, mais lorsque le projet est mis en place, on y revient assez peu, ce qui est dommage.

EN SAVOIR PLUS

- Le site [internet du SAGE Oudon](#)
- La fiche Gest'eau du [SAGE Oudon](#)

EMA-PIL, un outil d'aide à l'élaboration des tableaux de bord



Le SAGE Estuaire de la Loire est porté par le Syndicat Loire aval (SYLOA). Ce SAGE a été approuvé en 2009 et est en cours de révision. En 2015, Gest'eau a recueilli [le témoignage de Stéphane Renou](#) concernant les tableaux de bord des SAGE et l'outil EMA-PIL (Eau et milieux aquatiques – Plateforme d'intégration en ligne). Quelle est l'expérience du SAGE Estuaire de la Loire sur l'élaboration des tableaux de bord et le développement d'outils aidant à sa réalisation ?

Interview de :

Stéphane RENO,

Chargé d'évaluation

Syndicat Loire aval (SYLOA)



© Catherine Danni

Présentation des outils EMA-PIL et EMA-TB

EMA-PIL est un outil cartographique partagé sur internet par les acteurs du territoire. Il est aujourd'hui principalement configuré pour les techniciens de rivière qui travaillent sur les contrats territoriaux et sur la restauration des milieux aquatiques. C'est un outil de la famille des Systèmes d'information géographique (SIG) qui permet de collecter et de bancariser des données brutes d'observation sur un élément du terrain (une station de suivi, un obstacle, une zone humide, etc.). De l'étude préalable à la mise en œuvre de ces contrats territoriaux, il y a une énorme production de données, souvent géolocalisées mais qui jusqu'alors n'étaient que très peu utilisées. En constituant ce nouveau patrimoine de données sur les milieux aquatiques, nous pouvons dégager des évolutions, des tendances, alimenter des indicateurs pour réaliser un bilan des actions.

Par exemple, avec l'inventaire des obstacles à la continuité écologique, grâce aux données des contrats territoriaux bancarisées sous EMA-PIL, nous multiplions par 10 le nombre d'obstacles inventoriés sur notre territoire par rapport au référentiel national : le ROE (Référentiel des obstacles à l'écoulement). Nous sommes en effet en mesure de calculer un taux d'étagement ou de fractionnement très proche de la réalité terrain.

L'outil EMA-TB est une extension de l'outil EMA-PIL : il permet de mettre en forme les données bancarisées dans EMA-PIL pour alimenter les indicateurs de suivi du SAGE sur un tableau de bord partagé.

Où en est le développement des outils EMA-PIL et EMA-TB ?

Les outils sont fonctionnels. Cependant, la révision du SAGE a nécessité de revenir sur la définition de nombreuses nomenclatures et d'ajuster certains indicateurs par rapport aux données disponibles. Cette remise en perspective représente une reprise du travail conséquente.

Comment est réalisé le suivi du SAGE Estuaire de la Loire ?

En attendant le redéploiement des outils, le suivi du SAGE Estuaire de la Loire est réalisé d'une façon assez « traditionnelle » : collecte des données auprès des partenaires, structuration pour homogénéiser les données, production de tableaux, de graphiques et de cartes pour répondre aux questions de la CLE et de son bureau.

Avoir des outils ne fait pas tout. Le travail sur la méthodologie en amont reste considérable et indispensable. Il nécessite une importante part d'animation que nous apprenons à mieux évaluer. La révision du SAGE est un moment idéal pour prendre ce type de recul.

Comment s'effectue ce travail de définition de la méthode de recueil de données ?

Pour toutes les données qui peuvent nous être utiles, il est important d'impliquer et de sensibiliser l'ensemble des partenaires autour des logiques de gestion de données et de bancarisation : définir les échanges, les fréquences des remontées d'information, les précautions d'utilisation et, pour finir, comment nous souhaitons exploiter leurs données sous le prisme du SAGE.

Pour les données milieux aquatiques, l'équipe du SYLOA a la chance de compter parmi elle un animateur ASTER (Animation et suivi des travaux en rivières et milieux aquatiques) qui est en rapport constant avec les techniciens gestionnaires de milieux et qui anime ce réseau. Nous disposons donc là de cette part d'animation essentielle lorsque l'on souhaite faire vivre une base de données partagée.

Avant le redéploiement généralisé de l'outil EMA-PIL, il travaille à la rédaction d'un cahier des charges afin de fixer les définitions et les nomenclatures parfois très techniques, pour que l'ensemble des acteurs (gestionnaires et bureaux d'étude) partage le même vocabulaire. Une fois ce document validé par les acteurs, nous pourrions travailler, lors des prochaines études, avec ce langage commun et une structuration de données bien établie.

L'élaboration du cahier des charges est appuyée par la délégation de l'agence de l'eau de Nantes. Un groupe de travail a été créé. Il regroupe les financeurs (AELB, Départements, Région), les collectivités portant des contrats, les fédérations de pêche, la chambre d'agriculture, etc. Sur l'ensemble du territoire, l'utilisation de ce cahier des charges sera demandée pour la conduite d'études du volet milieux aquatiques des contrats territoriaux. Dans le cadre de la révision du SAGE, ce document pourrait être annexé au nouveau PAGD.

Le même groupe de travail définira-t-il aussi les indicateurs de suivi ?

Pour l'élaboration du cahier des charges, il s'agit d'un groupe de travail spécifique à la gestion des eaux et des milieux aquatiques (GEMA).

Les indicateurs du tableau de bord du SAGE sont, quant à eux, réfléchis et élaborés en interne. Si cette étape était ouverte à trop de monde, on pourrait se trouver face à d'importantes difficultés : chacun, selon ses compétences, aurait un avis et le défendrait. C'est bien sûr légitime, mais on risquerait de se disperser et de s'éloigner de la vision de planification qui doit rester celle du SAGE. Le groupe de travail qui se consacre aux indicateurs de suivi regroupe donc majoritairement les chargés de mission du SYLOA. Le tableau de bord est un travail d'équipe. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de concertation autour de l'évaluation du SAGE. L'idée est de mobiliser nos partenaires et la CLE sur des points d'étapes tout au long de l'élaboration du tableau de bord sur l'interprétation des résultats plutôt que sur les moyens de les obtenir.

Disposez-vous de consignes pour l'élaboration des tableaux de bord des SAGE ? Ou bien d'aides ?

Les éléments produits par le Comité de Bassin ont été étudiés et le travail concernant le tableau de bord du SDAGE a orienté notre propre réflexion.

Un poste à temps plein a également été créé au SYLOA pour assurer la mission d'évaluation du SAGE : le besoin avait bien été identifié par la CLE. Hier, les membres du GIP Loire Estuaire (ancienne structure porteuse du SAGE Estuaire de la Loire) et aujourd'hui les membres du SYLOA nous ont suivis et appuyés sur cette démarche.



Comment se passe le recueil des données ? Et quelles sont les difficultés associées ?

Les difficultés classiques concernent l'harmonisation de l'information entre les différents organismes et les utilisateurs. Un important travail de restructuration des données est toujours nécessaire.

Pour répondre en partie à ces difficultés, nous fixons des règles strictes de restitution dans nos cahiers des charges. Par exemple, aujourd'hui, nous nous appuyons sur notre expérience pour mieux encadrer le bureau d'études qui travaille à la mise à jour de l'état des lieux dans le cadre de la révision du SAGE : la production de données doit pouvoir être facilement bancarisée pour servir demain notre tableau de bord.

Autre difficulté : définir le pas de temps. Pour notre tableau de bord, nous nous sommes fixé une actualisation annuelle des données, mais cette fréquence n'est pas vraiment adaptée pour certains indicateurs et notamment ceux qui concernent la qualité des milieux. Il faudrait déjà qu'il y ait une communication annuelle des données de la part des gestionnaires des milieux. Ce n'est pas toujours possible et le temps de réponse des milieux peut être aussi assez long. Le mieux pour évaluer les contrats est de raisonner sur la durée du contrat, soit une mise à jour des indicateurs tous les 5 ans. Cela permet notamment de pouvoir comparer les différents contrats.

L'offre de données est en perpétuelle évolution. Il est très difficile de se stabiliser sur un système

d'information pérenne. Il nous faut pouvoir revenir sur le choix de telle ou telle donnée. Nos outils ont donc été pensés et développés selon ce principe. EMA-PIL et EMA-TB sont susceptibles de s'adapter à n'importe quelle démarche d'évaluation sans remettre en cause leur intégrité fonctionnelle.

Concernant les tableaux de bord, quelle amélioration serait nécessaire à l'heure actuelle ?

Avant tout, nous sommes en attente d'une normalisation de la méthode et d'une identification d'indicateurs communs utiles aussi bien aux échelons des SAGE que des SDAGE. Avoir une feuille de route, un squelette d'indicateurs qui serait un modèle conjoint sur lequel les animateurs pourraient s'appuyer serait déjà un grand pas. Une solution mise en place et coordonnée à l'échelle du SDAGE, en concertation avec les équipes d'animation des SAGE, permettrait, par exemple, que notre travail puisse facilement alimenter les outils de rapportage vers l'Europe. Ce travail est évidemment engagé depuis longtemps sur Loire-Bretagne. Le SDAGE a son propre tableau de bord mais il mériterait d'être mutualisé avec l'échelon SAGE.

Il serait intéressant de pouvoir s'appuyer sur un réseau (ou groupe de travail) inter-SAGE dédié aux problématiques d'évaluation et qui permettrait de partager nos expériences dans ce domaine. J'ai déjà réalisé de nombreuses présentations des outils que nous avons développés. J'ai approché les différentes structures porteuses des SAGE limitrophes à l'estuaire de la Loire (SAGE Vilaine, SAGE Baie de Bourgneuf, SAGE Grand-Lieu, SAGE Sèvre Nantaise) et, avec Adama Sow¹¹, notamment pour les SAGE Sarthe amont et Huisne. L'objectif est d'engager une réflexion sur la mutualisation de nos outils et de nos méthodes. Ce type d'initiative suscite toujours l'adhésion mais cela demande du temps d'animation et dépasse un peu ma mission au SYLOA. Un accompagnement en animation à l'échelle des commissions territoriales ou du bassin serait vraiment le bienvenu.



Quels conseils donneriez-vous aux animateurs SAGE au sujet du tableau de bord ?

D'abord, anticiper les logiques d'évaluation dès la phase d'approbation du SAGE, afin que la CLE puisse identifier le besoin et mobiliser les moyens nécessaires.

Pendant la mise en œuvre du SAGE, il est intéressant de mettre en place un travail transversal en mode projet dédié à l'évaluation avec toute l'équipe d'animation pour bien définir ce que l'on va suivre dans notre tableau de bord (pour tel enjeu du SAGE, quel besoin ? Quel objectif ? Où en sommes-nous ? Comment représenter la tendance ?). Pour les structures qui disposent d'une petite équipe, ce travail peut être mené en inter-SAGE ou avec des collaborateurs externes. Attention cependant, dans ce dernier cas, à ne pas trop élargir, et ce, toujours dans un souci d'efficacité. À ce stade il est nécessaire d'avoir une bonne vision des enjeux à évaluer en restant à l'échelle macro du SAGE.

Réfléchir alors à la stratégie de moyens pour répondre aux objectifs : comment organiser la collecte, les

¹¹ Chargé de mission de suivi des informations géographiques et de l'élaboration des tableaux de bord au sein de l'Institution interdépartementale du bassin de la Sarthe

traitements et la bancarisation des données ? Quels outils sont adaptés à notre projet d'évaluation ?

Dans l'ensemble, c'est une tâche pour laquelle il ne faut pas s'attendre à obtenir des résultats en un an. Plusieurs années sont nécessaires avant d'arriver à un tableau de bord solide et cela nécessite un effort constant d'explication et de sensibilisation des membres de la CLE et des collaborateurs techniques. Il semble compliqué qu'un animateur soit également chargé de l'évaluation du SAGE au vu des nombreuses autres missions qui lui sont assignées. Avoir un collaborateur qui travaille spécifiquement sur ce sujet, en étroite relation avec l'ensemble de l'équipe d'animation, est vraiment un plus.

Enfin, une fois les indicateurs aboutis et le tableau de bord opérationnel, le travail n'est pas terminé. Il faut interpréter les indicateurs et faire partager, acter et valider cette interprétation aux membres de la CLE. C'est un projet auquel nous tenons au sein du SYLOA. Le tableau de bord ne doit pas être uniquement un document technique au service de l'animation mais également un outil décisionnel et un vecteur d'information pour la CLE.

EN SAVOIR PLUS

- Le site [internet du SAGE Estuaire de la Loire](#)
- La fiche Gest'eau du [SAGE Estuaire de la Loire](#)
- [Témoignage Gest'eau](#) de Stéphane Renou en septembre 2015

Le recueil d'indicateurs de l'Observatoire de l'eau en Bretagne*



L'Observatoire de l'eau en Bretagne (OEB) est animé par le groupement d'intérêt public Bretagne environnement et piloté par l'État et le Conseil régional de Bretagne en collaboration avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Cette structure participe à l'amélioration de l'accessibilité des données sur l'eau et les milieux aquatiques en Bretagne, dans un double objectif de partage des connaissances et d'aide à la décision.

**NB : Cet entretien a été réalisé en juillet 2017, le projet en question était en cours. Certains éléments évoqués ci-dessous ont pu évoluer et/ou être modifiés depuis.*

Interview de :

Antonin LE CAMPION,

Chargé de mission sur les indicateurs eau et milieux aquatiques

Observatoire de l'eau en Bretagne (OEB)



Présentation du recueil d'indicateurs développé par l'Observatoire de l'eau en Bretagne (OEB)

Le GIP Bretagne environnement a été missionné sur la question des indicateurs « eau et milieux aquatiques » par la région Bretagne, la DREAL et l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

L'idée est d'identifier et de partager les indicateurs les plus pertinents pour l'évaluation des politiques territoriales à l'échelle de la région Bretagne, notamment parmi ceux utilisés par les différents acteurs de l'eau à divers échelons (régional, départemental ou territorial).

Pour ce faire, un recueil bibliographique d'indicateurs a été constitué. Il référence plus de 2500 indicateurs utilisés dans les différents documents de planification et d'évaluation bretons, toutes échelles confondues (SAGE, contrats de territoire, SDAGE, etc.).

Comment avez-vous recueilli tous ces indicateurs ?

Un groupe de travail a été créé à la base du projet. Il implique les différents partenaires de la gestion de l'eau au niveau régional : représentants des territoires comme l'ATBVB (Association des techniciens de bassins versants bretons), représentants des partenaires financiers de la politique de l'eau en Bretagne (DREAL, DDTM, AE, CRB, etc.).

Collégalement, nous avons essayé d'identifier les documents qui pourraient faire partie du recueil bibliographique. Nous avons tout d'abord décidé de nous appuyer sur des documents de planification, le SDAGE et le PGRI à l'échelle du grand bassin hydrographique et sur les SAGE (PAGD et les tableaux de bord existants). Pour les PAGD, nous avons passé en revue tous ceux qui étaient réalisés et effectifs. Il y a 21 SAGE en Bretagne dont 17 qui ont un PAGD et qui sont mis en œuvre. Nous avons étudié les tableaux de bord disponibles, les différentes éditions ont été parcourues afin de noter les évolutions possibles des indicateurs.

Un échantillon de contrats territoriaux a été sélectionné. Il y en a 54 en Bretagne et une dizaine d'entre eux a été étudiée. Nous avons essayé de sélectionner des contrats territoriaux balayant un nombre d'enjeux le plus important possible et représentatifs des enjeux en Bretagne. Nous avons également décidé de porter notre choix sur des contrats ayant un large périmètre d'action, afin d'identifier le plus d'indicateurs différents possibles.

Nous nous sommes aussi appuyés sur des documents de suivi élaborés à différentes échelles comme le bilan de l'eau réalisé à l'échelle régionale par la DREAL, ou les synthèses sur la qualité de l'eau produites par des observatoires départementaux. Des associations comme l'association Bretagne grands migrants par exemple, nous ont aussi fourni des documents.

Concernant les documents d'évaluation, plus orientés sur la politique publique, nous avons notamment utilisé des documents produits par l'agence de l'eau ou le ministère de l'agriculture.

Au final, une centaine de documents a été consultée.

Quelle approche méthodologique a été utilisée suite à la constitution de ce recueil d'indicateurs ?

Nous avons lu et analysé les documents pour relever les indicateurs présents. Pour organiser le recueil bibliographique, nous nous sommes dans un premier temps appuyés sur l'articulation des documents de planification, notamment sur l'articulation du SDAGE, en essayant d'en reprendre les différents chapitres. Nous nous sommes aussi appuyés sur le plan Breton pour l'eau, en cours d'écriture, pour lequel différents niveaux d'objectifs ont déjà été fixés.

Ensuite, nous avons cherché cette correspondance à l'échelle des SAGE, mais de façon plus informelle en reprenant la terminologie des SAGE et en y regroupant les indicateurs. L'ensemble a été fait sans définir une méthode précise, selon une lecture textuelle intuitive des documents.

Neuf grands thèmes structurants de la politique de l'eau en Bretagne ont également été identifiés par le groupe de travail mis en place. Les indicateurs du recueil ont également été organisés selon ces 9 grands thèmes : les pollutions diffuses, les milieux aquatiques, l'assainissement, la qualité de l'eau, le littoral, l'eau potable, l'aménagement de l'espace, la quantité et les inondations et pour finir, la gouvernance. Un thème « autre » a été ajouté suite à ce travail afin d'élargir la typologie aux indicateurs qui n'entrent dans aucun des 9 thèmes précédemment identifiés.

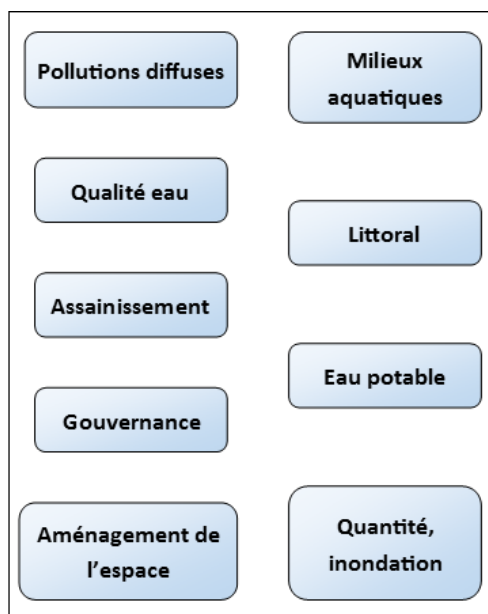


Figure 2: Les neuf grands thèmes d'indicateurs identifiés par le groupe de travail « indicateurs »

Avez-vous identifié des indicateurs moins utilisés ou qui seraient à éviter ?

Lorsque nous avons parcouru notre recueil, nous avons comptabilisé un total de 2500 indicateurs référencés. Après regroupement des indicateurs « identiques » c'est près de 1600 indicateurs différents qui ont été recensés. À chaque indicateur proposé est (sont) associé(s) le(s) territoire(s) qui l'utilise(nt) et les caractéristiques de cet indicateur (source de données, fréquence de mis à jour ...).

Le degré d'utilisation des indicateurs est une information que nous avons souhaité conserver dans le recueil bibliographique. Cette donnée a été considérée comme importante afin de juger la pertinence des indicateurs. Néanmoins, des indicateurs utilisés très ponctuellement se sont aussi révélés intéressants.

Cette notion du choix du « bon indicateur » a été abordée par le groupe de travail. Bien que le niveau d'utilisation de l'indicateur soit une information importante, elle n'est pas suffisante pour choisir un indicateur pertinent. L'identification d'indicateurs contextualisés a été considérée comme essentielle : l'indicateur doit avant tout permettre d'évaluer l'atteinte ou non d'un objectif bien identifié et avoir du sens dans le contexte dans lequel il s'inscrit (indicateur comparable, identification d'un seuil, etc.).

EN SAVOIR PLUS

- Le site internet de l'[Observatoire de l'eau en Bretagne](#)
- Lien vers les [tableaux de bord interactifs](#) proposés par l'OEB

OSCTMA, Outil de suivi des contrats milieux aquatiques



Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin a développé OSCTMA, un outil de suivi pour les contrats territoriaux « Sources en action » et « Chavanon en action », qu'il coordonne. Cet outil permet de centraliser et de structurer les informations provenant de tous les maîtres d'ouvrage, et de partager un langage et un cadre de travail commun. Le traitement et l'analyse des données en sont facilités et le suivi des opérations menées est ainsi plus efficace.

Interview de :

Guillaume RODIER,

Chargé de mission, animateur du contrat « Sources en Action »

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin



Source : Guillaume Rodier

Quelle est l'origine du projet ?

Le **Parc naturel régional (PNR) de Millevaches** coordonne plusieurs **contrats territoriaux**. Pour « Sources en action » (2011-2015), le PNR et l'EPTB Vienne, étaient chargés d'effectuer le **bilan technique et financier** avec une évaluation des aspects positifs et négatifs des actions entreprises. Le suivi était réalisé à partir d'un fichier Excel dans lequel chacun des 17 maîtres d'ouvrage renseignait ses données dans un onglet distinct par année du contrat (soit plus de 85 onglets). Le traitement et l'analyse se sont avérés très difficiles à réaliser, car chacun avait sa propre logique et interprétation des consignes, ses propres libellés d'actions et thématiques. C'est ainsi qu'est apparue dès 2015 la nécessité de disposer d'un outil de suivi plus efficace, ayant une dimension géographique pour localiser les réalisations de terrain.

Nous avons besoin d'un outil qui puisse être **utilisé par chaque maître d'ouvrage**, donc facile à s'approprier et à prendre en main. Et il devait permettre de **fournir les informations nécessaires aux agences de l'eau pour leur rapportage, aux autres partenaires financiers, aux services de l'Etat et aux partenaires techniques**. Le PNR travaille en lien avec les agences de l'eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne et il y a des divergences pour les codifications SDAGE et PDM à prendre en compte. En nous inspirant de systèmes existants, **nous avons décidé de créer notre outil : OSCTMA, Outil de Suivi des Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques**.

Sources en Action

- Programme de **gestion de l'eau et milieux aquatiques sur les têtes de bassin de la Vienne amont** ;
- **Contrat territorial** milieux aquatiques signé pour la période **2011-2015** avec un budget de **7,5 millions €** sur 5 ans ;
- **17 porteurs de projets** ;
- Coordination et suivi par le **PNR de Millevaches et l'EPTB Vienne** ;
- **900 actions réalisées** : acquisition de connaissances, réduction de dégradations morphologiques en milieu agricole, restauration et entretien des berges et du lit des cours d'eau, gestion forestière, restauration de la continuité écologique, gestion des zones humides, sensibilisation... ;
- **Territoire de plus de 2 400 km²** sur 3 départements (la Haute-Vienne, la Creuse et la Corrèze), 3 700 km de cours d'eau, 53 masses d'eau, 937 étangs, plus de 25 000 ha de zones humides et **une place importante de la forêt**.

Sources en Action 2

- **Suite du premier contrat** avec prise en compte des enseignements du bilan ;
- **Contrat territorial** signé pour la période **2017-2021** avec un budget de **12,3 millions €** sur 5 ans ;
- **24 porteurs de projets** ;
- Coordination et suivi par le **PNR de Millevaches et l'EPTB Vienne** ;
- **Renforcement de certains volets** (agricole, continuité, forêt, connaissances) et **optimisation des outils de suivi et de pilotage** du programme ;
- **Territoire de 2 180 km²** sur l'amont du bassin de la Vienne (soit 10 % du bassin de la Vienne, 31 % du SAGE Vienne) sur 3 départements (Haute-Vienne, Creuse et Corrèze), 55 masses d'eau, 3 340 km de cours d'eau, 2 020 plans d'eau, 23 200 ha de zones humides et **une place importante de la forêt**.

Chavanon en Action

- Programme destiné à **préserver les milieux aquatiques du bassin versant du Chavanon** ;
- **Contrat territorial** signé pour la période **2015-2019** avec un budget de **3,8 millions €** sur 5 ans ;
- **20 porteurs de projets** ;
- Coordination et suivi par le **PNR de Millevaches** ;
- **200 actions prévues** : lutte contre la pollution, restauration des milieux aquatiques, opérations permettant d'améliorer la connaissance du territoire, opérations de pilotage et d'animation... ;
- **914 km de cours d'eau**, 216 étangs et 5 800 ha de **zones à dominante humide** dans le bassin versant du Chavanon ;
- **Long de 55 km, le Chavanon draine un territoire de 473 km²**, sur 3 départements (Corrèze, Creuse et Puy-de-Dôme).

Quels sont les objectifs ?

Actuellement, nous utilisons OSCTMA pour les deux contrats territoriaux « Sources en action 2 » et « Chavanon en action » afin de **faciliter le travail des techniciens et des coordonnateurs** grâce à :

- une **capitalisation** et un **partage des données** ;
- une **homogénéisation** des paramètres à renseigner et des protocoles d'inventaires ;
- un **référentiel commun** d'actions ;
- une **réduction du temps de saisie des données** ;
- une **optimisation du traitement et de l'analyse des données récoltées**, en vue de **bilans à des échelles cohérentes** (recherches par masses d'eau, bassins versants, cours d'eau...), d'un **suivi technique et financier des actions** pour les réajuster si nécessaire (cartographie, comparaison avec le prévisionnel), de préparation des **demandes de subventions** auprès des financeurs...

Comment l'outil a-t-il été élaboré et pour qui ?

Interface d'accueil d'OSCTMA



Nous l'avons conçu et développé **en interne**. Ce travail de **2 ans** était une véritable prise de risque car nous ne bénéficions **pas d'un budget spécifique** pour le créer. Nous sommes **quatre agents du PNR** à avoir participé au projet en apportant nos **compétences en connaissance des milieux aquatiques, bases de données et SIG**. Il est important de noter qu'OSCTMA est le résultat d'une **étroite collaboration avec nos**

partenaires sur les deux contrats « Sources en action 2 » et « Chavanon en action ». Nous les avons sollicités à de nombreuses reprises dans le but de **connaître leurs besoins** dans un premier temps, puis de leur faire **tester** l'outil. Nous l'avons ajusté suivant leurs divers retours.

La troisième version a été **mise à la disposition des maîtres d'ouvrage** au mois de mai 2017 et les premiers retours sont positifs. Depuis 2013, nous organisons des **formations** à QGIS à destination des techniciens rivières pour démocratiser l'usage du SIG. **Ils étaient ainsi préparés** à l'utilisation de l'outil. Une **assistance technique** est assurée par les agents ayant participé au développement afin de répondre aux demandes des utilisateurs et les accompagner dans l'appropriation de l'outil. Cette démarche nous permet de **faire évoluer rapidement et régulièrement l'outil** pour qu'il soit réellement adapté aux besoins de tous les acteurs des contrats territoriaux.

Comment fonctionne-t-il ?

OSCTMA s'articule autour de **deux environnements** :

- **Une application développée grâce au logiciel Microsoft Access** (version 2010) pour **saisir et analyser les données récoltées, faire des bilans et différents exports**. Access étant un logiciel qui nécessite l'achat d'une licence d'utilisation, l'application a été développée afin de pouvoir fonctionner de manière autonome, sous réserve de l'installation d'un visualiseur (*Runtime*¹²) téléchargeable gratuitement.

OSCTMA est un **outil d'analyse** qui offre la possibilité de faire des **requêtes**, des **recherches multicritères** (maître d'ouvrage, contrat, masse d'eau, cours d'eau, thème, indicateur...), des **filtres**... Il est possible de produire des **exports PDF, XLS et CSV** de la base de données. Par ailleurs, **toutes les actions localisables sont cartographiées** (hors action d'animation, d'études globales...).

¹² Logiciel responsable de l'exécution des programmes informatiques écrits dans un langage de programmation donné

L'outil est envoyé à **chaque maître d'ouvrage qui l'installe sur son ordinateur**, en local ou sur un serveur, renseigne ses données puis nous transmet les données complétées. Nous compilons ainsi l'ensemble des informations et diffusons les mises à jour de l'application (correction de bugs, nouvelles fonctionnalités...).

- **Un environnement cartographique** permettant de **localiser géographiquement les diagnostics, la programmation et les opérations**. Nous avons opté pour l'application SIG bureautique **QGIS** car c'est un logiciel libre, gratuit et disposant d'une communauté d'utilisateurs importante et d'un nombre considérable d'extensions, avec un environnement de travail répondant à nos attentes. De plus nous formons des techniciens de structures partenaires depuis plusieurs années à ce SIG. L'utilisation d'autres outils SIG est possible, mais ils doivent être en capacité de pouvoir éditer les données stockées au format *Shapefile*¹³. Toutefois, ces conditions ne sont pas optimales car une partie de l'environnement de travail que nous proposons sera rendu inaccessible (listes déroulantes pour la saisie, représentation des données pré-paramétrée, modèles de carte...).

Quelles informations sont récoltées ?

OSCTMA se compose de **deux modules : diagnostic et programmation**. Le module de programmation est actuellement utilisé par les opérateurs des deux contrats, grâce aux soutiens des agences de l'eau et du volontariat des techniciens. Cependant, le module de diagnostic, reste sous-utilisé en raison des efforts d'adaptations pour chaque technicien pour se conformer à un nouvel outil parfois éloigné des habitudes historiques de bancarisations des différentes structures. Nous sommes conscients que l'adoption de l'outil nécessitera plusieurs années et un accompagnement important des techniciens lors des mises à jour de diagnostics.

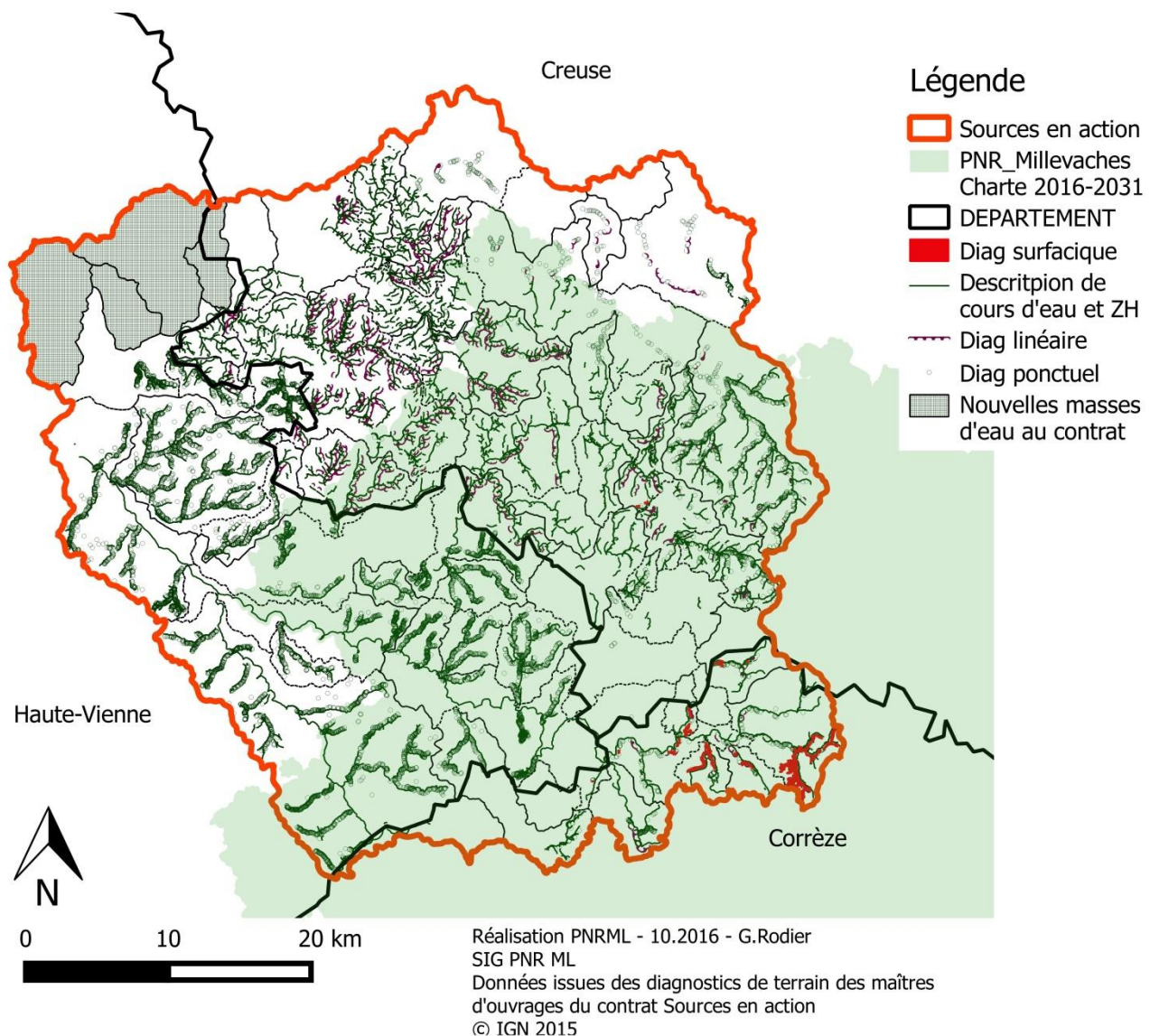
✓ Diagnostic

Ce module sert à renseigner toutes les **caractéristiques et éléments de connaissance et descriptifs des cours d'eau** (informations sur la ripisylve, le lit majeur, le lit mineur...) ainsi que les **observations** relevées sur le terrain (obstacles à l'écoulement, problèmes morphologiques, présence de zones humides ou d'espèces remarquables...). Un travail important a été fait pour harmoniser les protocoles et les classes de valeur permettant de décrire les différents types d'observations. L'idée essentielle de ce module est de permettre un niveau de renseignement choisi par l'opérateur selon différentes méthodes courantes sur le territoire. Des **fiches de terrain** co-construites avec les partenaires sont accessibles depuis l'outil.

La carte ci-après permet une visualisation cartographique globale (sans analyse) des éléments de diagnostics et d'observations réalisées *via* OSCTMA et son interface cartographique pour le périmètre du contrat Sources en action.

¹³ Format de fichier vectoriel pour les systèmes d'informations géographiques

Emprise globale des éléments de diagnostics produits pour la préparation de la programmation 2017-2021 de Sources en action

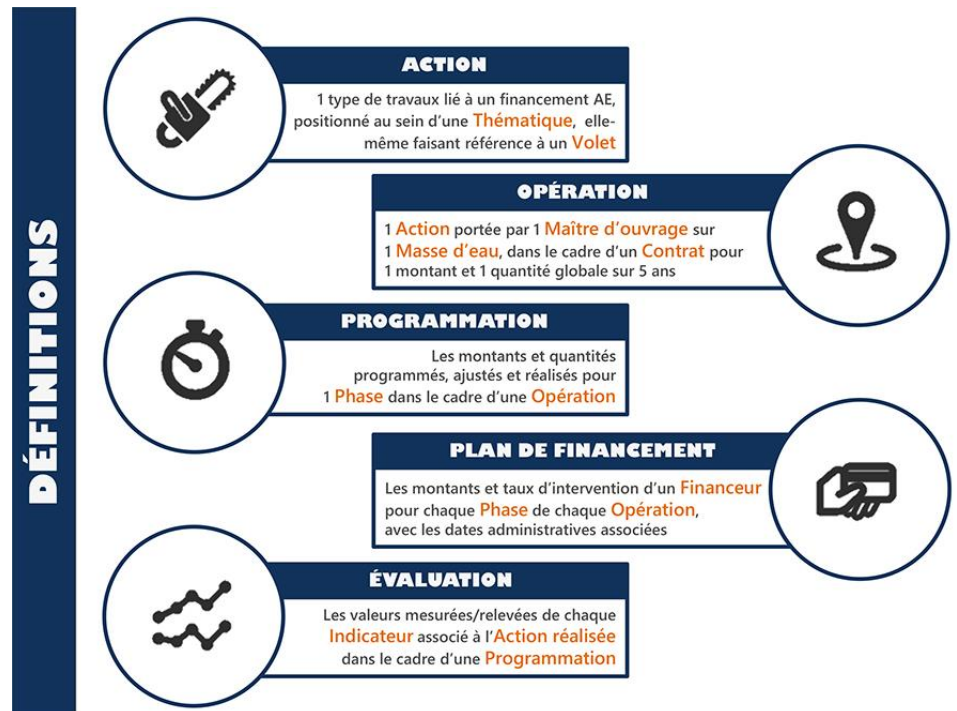


Bilan général des prospections réalisées			
Typologie 1	Typologie 2	Quantité	Unités
Longueur de cours d'eau prospectée pour descriptions (faciès, occupation des sols, ...)		1631,1	kml
Longueur de tronçons diagnostiquée (relève des perturbations 'linéaires' type ripisylve, recalibrage, ...)		235,2	kml
Nombre de points noirs identifiés (éléments ponctuels)		11999	unités
	Points noirs morphologiques (érosions, piétinnements, ...)	5872	unités
	Points noirs liés à la ripisylve (embâcles, ...)	4006	unités
	Ouvrages transversaux aux cours d'eau	1310	unités
	Plan d'eau	503	unités
	Problème de continuité écologique "naturels" (cascade, embâcle,...)	164	unités
	Observation de poissons (juvéniles de truite - indésirables...)	72	unités
	Rejets dans le cours d'eau	51	unités
	Observation d'espèces remarquables (Invasives essentiellement)	26	unités
	Autres observations "ponctuelles" (décharges sauvages,...)	8	unités
	Prélèvement dans le cours d'eau	2	unités
Surface de zones humides diagnostiquées		399	ha

✓ **Programmation**

Les maîtres d'ouvrages renseignent les informations relatives aux **opérations menées dans le cadre du contrat** :

- les **caractéristiques générales** (masses d'eau concernées, localisation, descriptions prévues/réalisées, modifications...);
- les **demandes de subventions** (dates, financeurs, taux de financements, montants prévus/réalisés...);
- le **suivi pour chaque phase de l'opération** (état d'avancement, taux de réalisation technique, montants prévus/ajustés/réalisés, indicateurs, bénéficiaire, prestataire...);
- les **codes/références** (identifiant de l'opération, contrat, maître d'ouvrage, action, thème...).



Source : PNR de Millevaches

Les opérations sont réparties dans la base de données selon le **classement** suivant à trois niveaux :

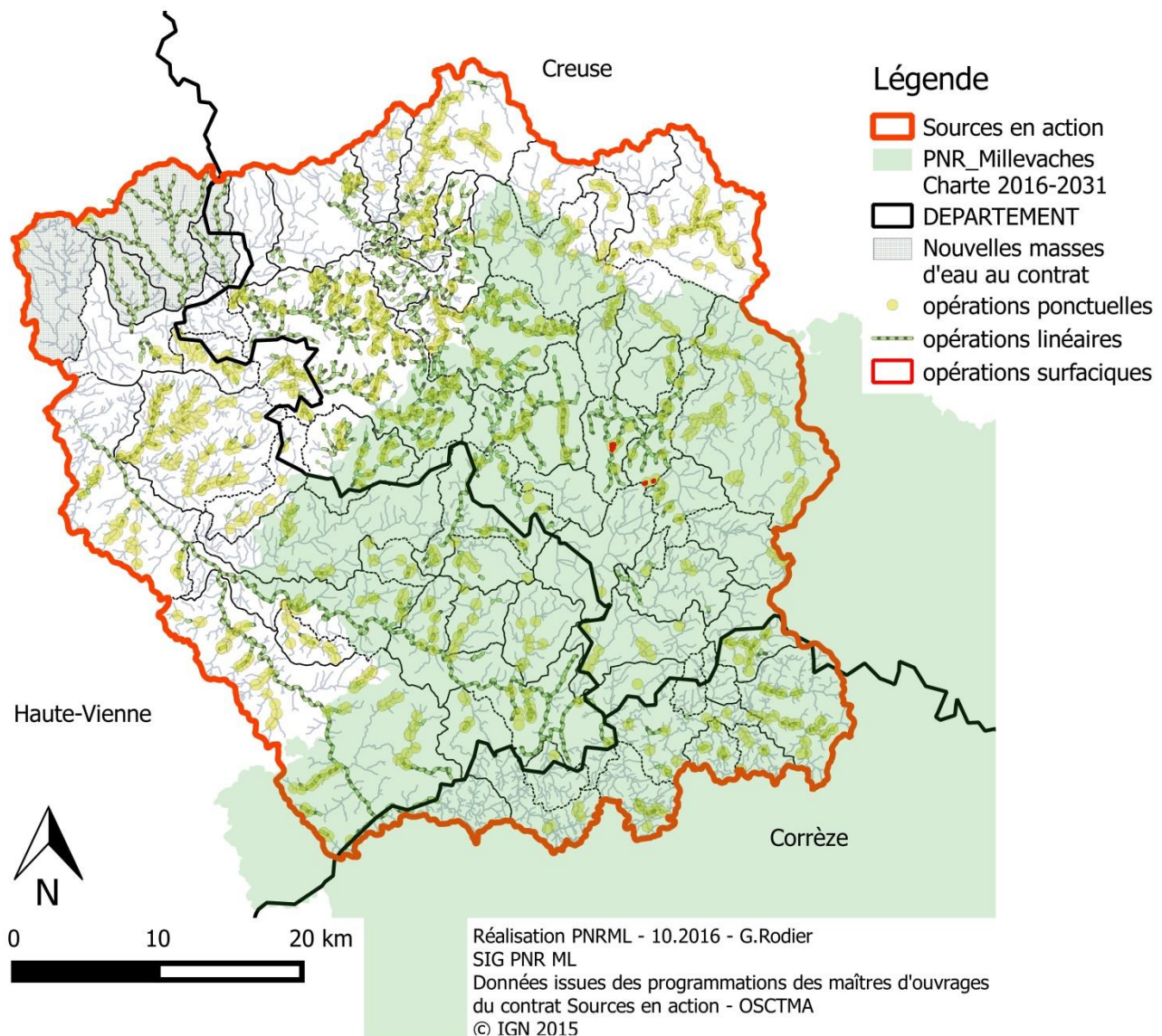
Niveau 1 : « Volet » -> Niveau 2 : « Thème » -> Niveau 3 : « Action »

Actuellement, la structure de l'outil comporte 3 volets, 14 thèmes et 79 actions. **Une opération est une action dimensionnée, phasée, localisée et budgétée à laquelle est attribué un code unique.** Le suivi de l'opération est basé sur **un ou plusieurs indicateurs**. Les volets et thèmes ont été déterminés à partir des référentiels **SDAGE, PDM et OSMOSE**. Quant à la [liste des indicateurs](#), elle a été définie en **collaboration avec les partenaires**.

Par exemple : Une des opérations réalisées pour l'*Action* « Suppression d'ouvrages transversaux – petits ouvrages » appartient au *Thème* « Restauration de la continuité écologique », qui est compris dans le *Volet* « Restauration des milieux aquatiques ». Les *indicateurs* de suivi de l'opération sont « nombre d'ouvrages supprimés », « nombre d'affluents reconnectés depuis l'aval » et « hauteur de chute supprimée ».

La carte ci-après permet une visualisation cartographique globale (sans analyse) des éléments de programmation et d'observations réalisées *via* OSCTMA et son interface cartographique pour le périmètre du contrat Sources en action.

Emprise globale des éléments de programmation 2017-2021 de Sources en action



Synthèse	
Actions localisées (ne prend pas en considération les actions "toutes masses d'eau")	
Travaux de gestion et d'entretien de zones humides - dont travaux forestiers	2208,21 hectares
Mise ne défens de berges - travaux de restauration et d'entretien de berges	279,4 km
Plan de gestion ZH-Conitnuité écologique (dont études) - aménagements ag	1012 unités (dont 700 liés à l'agricole)
Etudes et suivis	33 stations

Quelles perspectives ?

Concernant le contenu, les indicateurs actuels ne sont pas encore suffisants, il faudrait aller vers **plus de détails** et **mieux valoriser l'animation**. Un tableau de bord bien renseigné est un vrai levier politique pour tendre vers des moyens appropriés aux besoins

Pour ce qui est de l'outil et des choix technologiques, nous sommes encore en **phase de test sur le terrain**. Nous essayons d'apporter des solutions aux problèmes techniques, comme par exemple l'utilisation sous Linux qui ne fonctionne pas bien. Nous envisageons de faire évoluer l'outil vers des technologies différentes pour plus d'universalité et pour qu'il puisse être utilisé au-delà des frontières de notre territoire, mais nous manquons pour l'instant de financement pour concrétiser cette évolution.

L'outil pourrait par exemple être récupéré par les agences de l'eau et **développé à plus grande échelle**. Les intérêts sont nombreux tant pour les techniciens, les coordonnateurs que les rapporteurs. **Nous sommes à la disposition des personnes intéressées pour leur présenter l'outil**. Il convient dans tous les cas de **poursuivre les formations** de gestion de données, leurs analyses et l'utilisation de l'interface SIG, dans le but d'explorer les capacités de l'outil OSCTMA (cartographie des budgets par masses d'eau, des thématiques d'interventions par année, par maître d'ouvrage, intégrer les données extérieures du type inventaires ZNIEFF...) et faire-valoir la transversalité des informations auprès des acteurs d'un territoire.

contact : g.rodier@pnr-millevaches.fr

EN SAVOIR PLUS

- Le site internet du [PNR de Millevaches en Limousin](#)
- Le site internet de [« Sources en action »](#)
- Le site internet de [« Chavanon en action »](#)
- La [liste des Volets/Thèmes/Actions/indicateurs d'OSCTMA](#)

Liste des acronymes

AE : Agence de l'eau
AEAG : Agence de l'eau Adour-Garonne
AELB : Agence de l'eau Loire-Bretagne
AERMC : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
AFB : Agence française pour la biodiversité
ASTER : Animation et suivi des travaux en rivières et milieux aquatiques
ATBVB : Association des techniciens de bassin versant Breton
BD : Base de données
CLE : Commission Locale de l'Eau
DDT(M) : Direction départementale des territoires (et des mers)
DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et des logements
EMA-PIL : Eau et milieux aquatiques – Plateforme d'intégration
EMA-TB : Eau et milieux aquatiques – Tableau de bord
EPTB : Etablissement public territorial de bassin
GEMA : Gestion des eaux et des milieux aquatiques
GEMAPI : Gestion des eaux et des milieux aquatiques et prévention des inondations
IIBS : Institution interdépartementale du bassin de la Sarthe
Logiciel de PAO : Logiciel de Publication assistée par ordinateur
Modèle PER : Modèle Pression- Etat-Réponse
OEB : Observatoire de l'eau en Bretagne
OSCTMA : Outil de suivi des contrats milieux aquatiques
PAGD : Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques
PDM : Programme de mesures (SDAGE)
PGRE : Plan de gestion quantitative de la ressource en eau
PGRI : Plan de gestion des risques inondations
PLU : Plan local d'urbanisme
PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal
PNR : Parc naturel régional
PPGBV : Plan pluriannuel de gestion de bassin versant
ROE : Référentiel national des obstacles à l'écoulement

RPG : Registre parcellaire graphique

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SCoT : Schéma de cohérence territoriale

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SIG : Système d'information géographique

SMEAG : Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne

SMMAR : Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières

SYLOA : Syndicat Loire aval

Union d'ASA de l'Est Audois : Union des associations syndicales d'hydraulique de l'est Audois

VNF : Voies navigables de France

ZNIEFF : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Consultez le rapport de l'étude sur les tableaux de bord des SAGE

<http://www.gesteau.fr/document/etude-sur-les-tableaux-de-bord-des-sage>